FÉDÉRATION DES CÉCILIENNES DU JURA

Présidence : Marco Roth, Sous-Chaux 22, CP 827, 2740 Moutier
078 640 36 56 roth_marco@bluewin.ch
Secrétariat : Anne-Marie Dal Busco Rue des Communances 9, 2839 Courrendlin
079 378 52 23 dalbuscoanne@ bluewin.ch

Distinctions et médailles pour les membres des chorales

(Version du 9.02.2022)

20 ans d'activité - Distinction de la Fédération des Céciliennes du Jura

a) Icône

Demande : Les sociétés adressent la demande au/à la président-e de la FCJ

Délai : 1 semaine

Remise : Lors d'une fête régionale ou d'une fête centrale

Coût : Gratuit pour les sociétés

b) Diplôme seul

Emetteur : Elaboré par la société si souhaité

Remise : Date et lieu fixé par la société

40 ans de fidélité - Distinction épiscopale "Fidei ac meritis"

a) Médaille + diplôme

Demande : Les sociétés adressent leur demande à l'équipe pastorale qui transmet à l'évêché.

Délai : 2-3 semaines

Remise : Lors d'une célébration paroissiale

Coût : CHF 200.- (+ frais d'emballage et d'envoi); à la charge de la commune ecclésiastique / paroisse

b) Diplôme seul

Demande : Les sociétés adressent leur demande à l'équipe pastorale qui transmet à l'évêché.

Délai : 2-3 semaines

Remise : Lors d'une célébration paroissiale

Coût : CHF 50.- (+ frais d'emballage et d'envoi)

Remarque : Le/la jubilaire qui ne désire pas la médaille peut demander à sa commune ecclésiastique / paroisse de verser le montant de CHF 150.- à une œuvre de bienfaisance de son choix.

50 ans de fidélité - Distinction papale "Bene merenti"

a) Médaille + diplôme

Demande : Les sociétés adressent leur demande à l'équipe pastorale qui transmet à l'évêché.

Délai : 6 mois

Remise : Lors d'une célébration paroissiale

Coût : CHF 250.- (+ frais d'emballage et d'envoi)

b) Diplôme seul

Demande : Il n'est pas possible d'obtenir uniquement un diplôme. Cependant, la société peut élaborer « une reconnaissance » si elle le souhaite.

Remarque : Le/la jubilaire qui ne désire pas la médaille peut demander à sa commune ecclésiastique / paroisse de verser le montant de CHF 250.- à une œuvre de bienfaisance de son choix.

51 ans d'activité et plus

Demande : Les sociétés annoncent le/la jubilaire au/à la président-e de la FCJ.

Mention : Les noms seront cités lors de chaque fête régionale ou centrale et les jubilaires seront appelés au chœur.

Marco Roth	Marie Lopinat	Marie-Andrée Beuret
Président	Secrétaire	Aumônière